



**FRONT
DE GAUCHE**
FRONTS THÉMATIQUES

AOÛT 2013



AGRI CULTURE

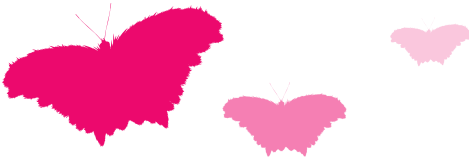
L'AGRICULTURE, MALADE DU CAPITALISME



**LE PROJET DU FRONT DE GAUCHE :
POUR UNE AGRICULTURE
PAYSANNE ET ÉCOLOGIQUE**



**LES PROPOSITIONS CONCRÈTES
DU FRONT DE GAUCHE**



L'agriculture, malade du capitalisme

L'agriculture constitue un secteur fondamental à plus d'un titre : elle produit notre alimentation, génère des centaines de milliers d'emplois directs et indirects et participe à l'aménagement des territoires ruraux. Mais le modèle agricole qui prévaut aujourd'hui, inséré dans un complexe agroindustriel, soumis depuis des années à une logique libérale et productiviste, est en contradiction avec ce que nous voulons pour la société.

Le nombre d'exploitations agricoles n'a cessé de diminuer depuis plusieurs décennies. En 10 ans, un quart des exploitations agricoles a disparu. La majorité des agriculteurs sont les premières victimes d'un modèle agricole productiviste, qui dans un contexte de libéralisation des marchés agricoles, conduit certains à s'agrandir ou à intensifier leur activité alors que d'autres sont condamnés à cesser leur métier.

L'agriculture est de plus en plus duale avec une minorité d'entreprises agricoles de plus en plus grandes intégrées aux marchés internationaux et aux filières agroindustrielles et beaucoup d'agriculteurs qui vivent souvent dans une grande précarité et dont l'activité est remise en question au gré des crises agricoles. Il y a trois fois plus de suicides chez les agriculteurs que dans la population totale.

De nombreux jeunes renoncent à s'installer. Le montant des investissements nécessaires, les perspectives de revenus et le difficile accès au foncier (coût et concurrence) constituent autant de freins à l'installation. Le renouvellement des générations en agriculture est aujourd'hui insuffisant pour maintenir le nombre d'exploitations agricoles qui continue à s'effondrer au rythme de 20.000 par an.

La libéralisation de l'agriculture, le faible coût de l'énergie et la mise en œuvre de politiques agricoles promouvant l'industrialisation de l'agriculture ont poussé à la **spécialisation régionale et l'éloignement de la production des lieux de consommation.** La « course à la productivité » est le seul mot d'ordre d'un système qui pousse à la concentration de la production et la mise en concurrence des agricultures européennes.

L'agriculture s'inscrit aujourd'hui dans de puissantes filières agroindustrielles dominées par l'aval et par l'amont (agro-industrie et grande distribution). Le récent scandale de la « viande de cheval » est une nouvelle manifestation des dérives de l'agro-industrie, fondée sur la **recherche du moins-disant social et environnemental** et où priment les seuls intérêts financiers.

Le développement des firmes à l'amont et à l'aval s'accompagne **d'une captation croissante de la valeur ajoutée agricole** au détriment des agriculteurs et des consommateurs et d'une **détérioration de la qualité des aliments**.

Les agriculteurs sont confrontés à une dégradation des prix d'achat de leurs productions agricoles alors que les prix aux consommateurs ne fléchissent pas. Les marges de la grande distribution ont presque doublé en dix ans. Sa domination a été renforcée par la déréglementation des relations commerciales entre producteurs et distributeurs (en particulier lois de janvier et août 2008 pour « moderniser » l'économie). La grande distribution, par ses pratiques contractuelles et sa mise en concurrence entre produits nationaux et d'importation exerce une pression à la baisse sur les prix d'achat, parfois en deçà des coûts de production.

Le modèle agricole actuel a des conséquences néfastes pour l'environnement : pollutions des sols et des eaux, pressions sur les ressources naturelles, appauvrissement des sols, diminution de la biodiversité agricole et naturel-

le,... Le système agroindustriel dans son ensemble (du fait notamment du transport et le recours à des pratiques agricoles très dépendantes de l'énergie fossile) contribue à l'utilisation de ressources non renouvelables et au réchauffement climatique.

La France reste le premier pays européen consommateur de pesticides et d'herbicides qui contribuent fortement à la contamination de l'environnement et à la destruction de la biodiversité. De plus, les agriculteurs et les salariés de l'agriculture et de l'agrochimie sont fréquemment exposés à ces produits toxiques très nuisibles à leur santé.

Depuis les années 1990, **la libéralisation des marchés agricoles** a peu à peu succédé aux efforts entrepris les décennies précédentes pour disposer de politiques agricoles fortes afin d'assurer la sécurité alimentaire. Depuis 1992, les réformes successives de la Politique Agricole Commune (PAC) dans le cadre de l'offensive libérale, ont progressivement conduit à la suppression des outils de régulation et à l'ouverture des marchés agricoles à la spéculation financière, ce qui entraîne une forte volatilité des prix agricoles. Le système d'aides directes, fondamentalement injuste et créateur de rentes, favorise le productivisme et la concentration de la production au sein de chaque pays et renforce la concurrence entre les agricultures européennes et entre l'Europe et de nombreux pays du sud. A l'heure de la négociation de la future Politique agricole commune (2014-2020), le Front de gauche dénonce la **soumis-**

sion de l'agriculture européenne à la mondialisation libérale.

Le projet de réforme de la PAC poursuit le démantèlement des mécanismes de protection douanière et de gestion des marchés (quotas laitiers) alors qu'elle favorise les mécanismes d'assurances privées. En matière écologique, le « verdissement » de la PAC ne devrait constituer qu'un écran de fumée. Le système d'aides directes restera inégalitaire entre territoires et entre agriculteurs. Les rentes de situation seront maintenues pour les grands céréaliers.

Le gouvernement ne porte pas de projet de rupture avec le modèle actuel, mais un projet d'agriculture « duale » : certes il affirme sa volonté de soutenir l'agriculture biologique mais au nom du respect de la « diversité » de l'agriculture, il ne remet pas en cause le libéralisme et le productivisme pour la majorité des systèmes et sur la plus grande partie du territoire. Cette logique est à l'œuvre avec le consentement du syndicalisme agricole majoritaire au nom de la « compétitivité » de l'agriculture.

Le projet du Front de gauche : pour une agriculture paysanne et écologique


Le Front de Gauche s'engage pour un nouveau modèle agricole :

- ***produisant une alimentation saine et de qualité, sans OGM,***
- ***assurant une juste rémunération aux agriculteurs,***
- inversant le processus de concentration de la production et de la terre,***
- ***créateur d'emplois,***
- ***contribuant à la protection de l'environnement et de la biodiversité.***
- ***La transition écologique de l'agriculture***

Une véritable révolution des modes de production est nécessaire pour passer d'un modèle agricole productiviste à **une agriculture écologique, respectueuse de la santé des agriculteurs, des salariés de l'agriculture**

et de la population, protégeant l'environnement et la biodiversité et contribuant à la lutte contre le changement climatique.

Repenser les systèmes de production et les pratiques agricoles est indispen-



sable. La production doit s'orienter vers des **systèmes plus écologiques, autonomes et diversifiés, faiblement consommateurs de ressources non renouvelables (carbone fossile)** pour sortir des impasses dans lesquelles la logique productiviste a conduit l'agriculture française. Il nous faut aujourd'hui stopper la consommation toujours plus accrue de pesticides et d'herbicides de synthèse, **inverser le processus d'hyperspécialisation des territoires** qui occasionne des pollutions environnementales, fragilise l'économie territoriale ou éloigne la production des bassins de consommation. Cela passe aussi par la conversion des industries d'amont et d'aval et la modification du régime fiscal de l'agriculture.

La **relocalisation des productions et le développement de circuits courts de proximité** constituent un des fondements de la transition écologique de l'agriculture. Il s'agit :

de développer les productions fourragères, en les associant étroitement aux productions animales et aux autres productions végétales, afin de reconquérir notre indépendance protéique (utilisation de plantes fourragères produisant des protéines à partir de l'azote atmosphérique) et de diminuer l'utilisation d'engrais chimiques, tout en limitant les contaminations de l'environnement par les nitrates ;

de rapprocher les lieux de production et d'utilisation des produits agricoles (consommation humaine et transformation) afin de diminuer les coûts et les

conséquences écologiques du transport, tout en facilitant l'accès à tous à des produits de qualité.

Une agriculture créatrice d'emplois et respectueuse des travailleurs.

La **création d'emplois directs dans le secteur agricole (300.000 emplois en 5 ans) et la fin de l'exclusion des exploitations agricoles les plus fragiles** sont indissociables du projet de transition écologique de l'agriculture car l'agriculture écologique requière beaucoup plus d'emplois.

Il s'agit également d'**inverser le processus de concentration de la terre et de la production** qui condamne à la diminution inexorable du nombre d'exploitations agricoles.

Le projet écologique vise aussi l'**amélioration des conditions de travail pour les agriculteurs et les salariés** : travailler moins et mieux, diversifier les tâches, améliorer la sécurité au travail, mais aussi retrouver le sens du travail avec la terre et les animaux. Il faut repenser le travail saisonnier, le statut des aides familiaux et évidemment la place des femmes dans le secteur (paysannes ou salariées dans l'industrie agro-alimentaire).

Une meilleure répartition de la valeur ajoutée, pour des prix rémunérateurs.

Le modèle agricole que nous voulons doit assurer **une juste rémunération des travailleurs de l'agriculture** sans quoi l'attrait du métier de paysan et la

pérennité et la croissance des emplois sont compromis.

Il faut inverser la tendance à la baisse des prix agricoles en instituant des prix minimums payés au producteur, sur la base des coûts de production, et en encadrant la répartition des marges au sein des filières au moyen de coefficients multiplicateurs maximums (rapport entre le prix de vente au consommateur et le prix d'achat au producteur).

La restauration de prix agricoles rémunérateurs passe aussi par la remise en cause de l'alignement des prix agricoles sur les cours mondiaux calqués sur les producteurs les plus compétitifs – souvent au mépris du respect des droits des travailleurs et de l'environnement. Les marchés agricoles doivent être sortis de la logique de libéralisation et régulés.

Une politique agricole commune au service de l'intérêt général

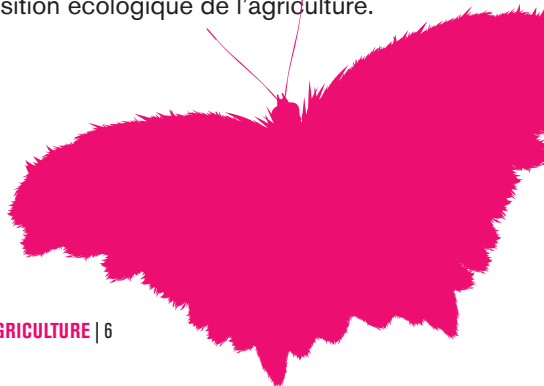
La politique agricole doit répondre aux objectifs de satisfaction des besoins en **assurant la souveraineté alimentaire des européens tout en préservant et en renforçant les agricultures fragilisées des pays du Sud**. Le Front de gauche souhaite le **renforcement des mécanismes de régulation des marchés agricoles**.

Les politiques agricoles à l'échelle communautaire et française doivent **soutenir les systèmes agricoles qui maintiennent ou créent des emplois et qui préservent l'environnement**.

Il faut abandonner la ritournelle libérale qui pose en principe la recherche d'une plus grande « compétitivité » de l'agriculture. Le budget de la PAC doit être maintenu mais la répartition des aides doit être complètement repensée pour viser une plus grande justice et servir l'objectif de transition écologique de l'agriculture.

Préserver le foncier agricole, installer des jeunes

Le Front de gauche défend une **politique foncière rénovée pour juguler le processus d'urbanisation des terres agricoles et stopper la spéculation sur les terres dans l'attente d'un changement d'affectation du sol**. Il faut soustraire les élus locaux des pressions qu'ils subissent pour l'artificialisation des terres de leur territoire. Cette politique foncière doit également permettre d'inverser le processus de concentration de la production et garantir l'accès au foncier des jeunes agriculteurs qui souhaitent s'installer et des plus petites exploitations, notamment à proximité des villes où la spéculation foncière est la plus forte. Elle constitue un outil essentiel de contrôle des structures agricoles et des baux ruraux, en complément des mesures visant la transition écologique de l'agriculture.





Les propositions concrètes du Front de gauche

Rémunérer justement les producteurs et mieux répartir la valeur ajoutée dans les filières agricoles.

Encadrer les marges et les pratiques de la grande distribution au moyen de « coefficients multiplicateurs » maximums,

Fixer des prix minimum aux producteurs après concertation des organismes interprofessionnels.

Enrayer la précarité dans le milieu agricole.

Revaloriser les retraites agricoles au minimum au niveau du SMIC, avec un objectif de convergence avec le régime général, afin d'enrayer la précarité en milieu rural,

Permettre l'accès de tous les actifs agricoles (y compris cotisants solidaires) au statut d'agriculteur et à une véritable protection sociale et un système de retraite plus juste,

Favoriser la parité du statut des femmes au sein des collectifs de travail,

Améliorer le statut des salariés de l'agriculture et de l'agroalimentaire à travers la revalorisation des salaires et l'amélioration des conditions de travail.

Préserver et protéger foncier agricole et naturel

Mettre en œuvre un plan de protection généralisée du foncier agricole, forestier

et naturel, excluant *a priori* tout changement d'affectation du sol. La commission départementale de consommation des espaces agricoles étudie les demandes de dérogations en fonction de critères nationaux précis. L'objectif est de diviser par dix le taux d'artificialisation.

Inverser la concentration de la production agricole et favoriser l'installation en agriculture.

Créer des Etablissements Publics Fonciers Ruraux (EPFR), qui regroupent à l'échelle locale les actuelles fonctions du contrôle des structures, de l'encadrement des fermages et des SAFER, de façon à garantir une meilleure cohérence entre ces divers instruments,

Etablir une surface maximale d'exploitation par actif agricole et renforcer le droit de préemption des terres. Les terres libérées sont distribuées au profit des petites exploitations et des projets agroécologiques.

Créer pour les candidats à l'installation un véritable statut transitoire qui facilite les installations et notamment les installations progressives.

Engager la transition écologique de l'agriculture

Mettre en œuvre un plan de transition écologique de l'agriculture incluant :

- un soutien technique et financier aux initiatives de diversification des rotations, désintensification des élevages, d'association entre cultures et élevage dans les zones très spécialisées, de reconquête de l'indépendance protéique et de conversion à l'agriculture biologique, de mise en place de filières courtes de proximité (abattoirs, ateliers de transformation, etc.).

- un calendrier de diminution progressive des doses maximales de pesticides et d'engrais chimiques.

Réorienter les priorités de la recherche agronomique, du conseil technique et de l'enseignement agricole.

Donner la priorité aux programmes de recherche fondamentale et appliquée qui accompagnent la transition écologique de l'agriculture,

Réorienter le Conseil aux agriculteurs pour qu'il soit indépendant des lobbys privés et des logiques corporatistes et au service d'une agriculture écologique,

Réviser les formations dispensées dans l'enseignement agricole et des contenus enseignés pour les adapter aux nécessités écologiques, de développement des territoires et aux besoins en emplois.

Au niveau européen, défendre une nouvelle politique agricole commune

au service d'une agriculture paysanne et écologique et de campagnes vivantes, avec une véritable régulation des marchés agricoles, un encadrement des prix dans les filières et des règles de la concurrence révisées afin de reconnaître la priorité aux achats à l'agriculture relocalisée ;

avec une révision complète du dispositif d'aides directes pour remédier aux inacceptables inégalités de revenus agricoles selon les types de production et les régions et engager l'agriculture dans une véritable transition écologique.

accompagnée de la reconnaissance du droit à la souveraineté alimentaire permettant de protéger les agriculteurs de chaque région du monde. Non aux négociations des traités de libre-échange (notamment avec les USA) et aux accords de l'OMC ! Oui au renforcement des outils de régulation des marchés agricoles et au protectionnisme solidaire !

